ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 308-20031118

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 547 pétitionnaires

Désignation :
Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Johnson

Les faits invoqués sont les suivants :
Attendu que le gouvernement du Québec révise ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :
Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Claude Bachand
(Signature du député)

11-11-03
(Date)

Pétition
Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révise ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- **conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;**
- **protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;**
- **maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;**
- **permettre la réalisation de nouveaux logements publics.**

Nom	Adresse	Signature
TAIERES BOUCHIE	Valcourt	Thérèse Boucher
BLANCHIE PLUSSIER	Racine	Blanche P. Lussier
MONIQUE TETRAULT	Valcourt	Monique Tetreault
YVONNE AUCLAIR	Valcourt.	Yvonne Au Moreau
SOLANGE BEAUCHEMIN	Valcourt	Solange Beauchemin
JEAN LOUIS BEAUCHEMIN	Valcourt	Jean Louis Beauchemin
MARIE PAULE BOUTHILLET	Bonsecours	Marie Paule Bouthillet
VICTOR BOUCHILL	Bonsecours	Victor Bouthillette
CLAIR PRATTE	Valcourt	Claire Pratte
GEORGETTE DEHEUS	Lawrenceville	Georgette Deheus
GLORIA FONTAINE	Racine	Gloria Fontaine
PAUL-EMILE CLOUTIER	Racine	Paul Emile Cloutier
DENISE PRATTE	Valcourt Racine.	Rudolin Denise Pratte
ELIETTE PRATTE	Valcourt	Eliette Pratte

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHLMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.